

DOSSIER UNIQUE

- PÉRISCOLAIRE RESTAURATION
 ACM « MILLE COULEURS » ANIMATION LOISIRS JEUNES

Année scolaire 2021/2022 et été 2022

Dossier à retourner :

 par mail :

enf.dossierunique@la-chapelle-st-luc.eu
(format numérique)



ou sur RDV en mairie au 03 25 71 34 34
de 9h à 11h45 (format papier)

Nom du responsable légal 1 :

Prénom :

Tél. et/ou Port :

Mail :

Nom de responsable légal 2 :

Prénom :

Tél. et/ou Port :

Mail :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

École :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

École :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

École :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

École :



TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA REFUSÉ



Les documents à fournir (photocopies)

PÉRISCOLAIRE / RESTAURATION / ACM «MILLE COULEURS»

- Le livret de famille (pages parents et enfant·s concernés) ou extrait d'acte de naissance et photocopie de la carte d'identité des parents.
- L'attestation quotient familial CAF ou MSA (à réactualiser en janvier) le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, pour les familles ne bénéficiant pas de prestations familiales.
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
- Carnet de santé (pages relatives aux vaccinations - DTPolio p90-91- ou attestation d'un médecin).
- L'attestation d'assurance scolaire concernant l'année en cours.
- Fiche sanitaire (recto/verso) à compléter pour chaque enfant.

DÉPÔT DU DOSSIER EN MAIRIE

ANIMATION LOISIRS JEUNES (8-17ANS) / ESPACE FRANKLIN

- Le livret de famille (pages parents et enfant·s concernés) ou extrait d'acte de naissance et photocopie de la carte d'identité des parents.
- Carnet de santé (pages relatives aux vaccinations - DTPolio p90-91- ou attestation d'un médecin).
- L'attestation d'assurance scolaire concernant l'année en cours.
- Cotisation de 1€ septembre à décembre et 1€ de janvier à août.
- Fiche sanitaire (recto/verso) à compléter pour chaque enfant.

DÉPÔT DU DOSSIER À L'ESPACE FRANKLIN

Lundi et Jeudi toute la journée (09 h 30 / 11 h 30 et de 14 h 00 / 17 h 00) et le Mercredi Matin (09 h 30 / 11 h 30)

Je soussigné·e (nom, prénom)

Je déclare exact l'ensemble des renseignements portés sur cette fiche. Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-1 et suivants du code pénal.

J'atteste également avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils municipaux et l'accepter pour l'année scolaire 2021/2022, concernant l'inscription de mon·mes enfant·s.

Nom·s, prénom·s :

.....

Le :

Signature des parents ou du représentant légal en exercice avec la mention « Lu et approuvé » :

Règlement Général sur la Protection des Données

Conformément à la loi « RGPD* » vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données :

Mairie de Troyes, place Alexandre Israël

10027 TROYES.

Tél. 03 25 42 34 38

ou : dpd@troyes-cm.fr

* Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte est en vigueur depuis le 25 mai 2018. À ce titre, les renseignements transmis par les familles sur la fiche sanitaire font l'objet d'un traitement informatisé, géré par le responsable du traitement, à savoir Monsieur le Maire, indispensable aux relations familles / accueils municipaux. Ces données sont strictement réservées aux besoins de la sous-direction « Vie de l'enfant ». Elles seront conservées pendant une durée d'un an.

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2021/2022

POUR LA PÉRIODE :	Périscolaire & Cantine* INSCRIPTIONS À ANTICIPER	Mercredis ACM « Mille couleurs »	Extra Scolaire ACM « Mille couleurs »
PÉRIODE 1 DE 02 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE 2021	Du 01/06/21 Au 12/07/21	Vendredi soir maximum avant le mercredi S+1	Pour les vacances d'octobre, inscription à faire du 01/06/21 Au 08/10/21
PÉRIODE 2 DU 8 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2021	Du 02/09/21 Au 22/10/21		Pour les vacances de décembre inscription à faire Du 08/11/21 Au 03/12/21
PÉRIODE 3 DU 03 JANVIER AU 04 FEVRIER 2022	Du 02/11/21 Au 17/12/21		Pour les vacances de février inscription à faire Du 03/01/22 Au 21/01/22
PÉRIODE 4 DU 21 FEVRIER AU 01 AVRIL 2022	Du 03/01/22 Au 02/02/22		Pour les vacances de printemps inscription à faire Du 21/02/22 Au 25/03/22
PÉRIODE 5 DU 18 AVRIL AU 06 JUILLET 2022	Du 14/02/22 Au 30/03/22		Pour les vacances d'été inscription à faire Du 02/05/22 Au 29/06/22

* **Cantine.** Inscription avant le mercredi midi maximum pour le lundi, mardi de la semaine suivante. Inscription avant le lundi soir maximum pour le jeudi, vendredi de la même semaine.

COMMENT EFFECTUER UNE INSCRIPTION ?

- > Soit par le **Kiosque Famille**
- > Soit sur **rdv** en mairie
- > Pour les **cas urgent, par téléphone** au 03 25 71 34 34.



Scannez le QR code
pour accéder au
KIOSQUE FAMILLE !

Le paiement se fait :

- > En ligne pour les inscriptions faites sur le Kiosque Famille.
- > En espèces, carte bancaire ou chèque (ordre : Regie Unique La Chapelle Saint-Luc) pour les inscriptions en mairie.

